

Théorisations de la révolte en Islam ?

Responsables

Odile Moreau

(Université Paul Valéry,
Montpellier 3 / CHSIM)

Mohamed Ben Mansour

(ENS Lyon / Triangle UMR
5206)

Mardi 11 juillet 2023

14h30-16h30

Salle Athéna 045

Intervenants

Mohamed Ben Mansour

(ENS Lyon / Triangle UMR
5206)

Amina

Hanane Kharrouby

(Université Lumière
Lyon 2 / IHRIM)

Odile Moreau

(Université Paul Valéry,
Montpellier 3 / CHSIM)

Serigne Wadane Babou

(ENS Lyon / Triangle UMR
5206)

Résumé de l'atelier

Mise au-devant de la scène par le déclenchement du Printemps arabe, la question de la révolte en terre d'Islam a pourtant des racines très lointaines. Loin d'être un phénomène exceptionnel, relatif à une temporalité spécifique, la révolte en terre d'Islam connaît différentes manifestations qui ont été rarement soulignées et sondées au prisme de la pluridisciplinarité. Elles ont été souvent négligées en raison de la tyrannie de l'instant – gouvernée par la pression d'une actualité sans cesse mouvante – et d'un détachement des problématiques contemporaines de leur matrice historique et généalogique médiévales. Transversal et diachronique, cet atelier se propose de revenir d'une part sur la genèse de la révolte et d'explorer d'autres part quelques-unes de ses facettes à travers des exemples tirés de répertoires et d'horizons variés. De la théologie à l'histoire en passant par la jurisprudence, la littérature, la philosophie et les « Miroirs des Princes », les différentes interventions explorent ces disciplines à partir d'un spectre qui s'étend de la contestation à la dissidence et couvre une période allant de la période prophétique à l'époque ottomane.

En plus de l'étude de plusieurs cas que proposent les orateur-trices, en particulier les différentes révoltes des janissaires à l'époque ottomane et la rébellion poétique d'Abū Nuwās, l'atelier aborde également la théorisation de cette notion à travers un corpus composé principalement d'ouvrages théologico-politiques. Ce répertoire apporte des éclairages sur les interrogations liées à la légitimation de la révolte, à ses motivations et ses finalités, au statut du Prince et à son rapport avec ses sujets, à la tension entre pouvoirs temporel et spirituel et à l'intrication de logiques multiples (éthiques, politiques, militaires, religieuses, etc.) dans son apparition. Quelle que soit l'époque ou le prisme adopté, la thématique de la révolte se révèle une constante civilisationnelle et politique qui a marqué de son empreinte le monde arabo-musulman, pourtant dépeint comme l'univers par excellence du fatalisme, de la torpeur et de la soumission à des régimes despotiques. Ces regards sur les différentes expressions de la révolte ont pour dessein de nuancer ce constat et de mettre au jour d'autres perceptions de l'exercice du pouvoir en terre d'Islam.

Programme

Mohamed Ben Mansour

La révolte et la contestation dans la littérature des « Miroirs des princes » : une problématique éludée ?

Souvent délaissés et négligés au profit d'ouvrages d'obéissance théologique et juridique, les textes des « Miroirs des princes » recèlent pourtant une réflexion sur le politique en terre d'Islam qui demeure

foncièrement inexplorée. Notre communication vise à les présenter à partir de la thématique de la révolte et de la contestation pour nuancer l'idée selon laquelle cette littérature n'envisage le politique qu'à travers le prisme de l'ordre et du maintien du lien civil et politique entre gouvernants et gouvernés à travers la soumission et la servitude volontaire des sujets.

Cette problématique soulève également la question des liens entre le pouvoir et la masse d'un côté et l'élite d'un autre côté puisque ces trois pôles constituent le centre de gravité de la réflexion sur l'exercice du pouvoir dans les textes des « Miroirs ». Loin de diviniser le Prince, ces manuels sur le gouvernement idéal rappellent sans cesse les limites de son action et les finalités éthico-politiques de la politique qu'il est censé mener. D'où la mise en avant de garde-fous et de remparts face aux dérèglements et aux excès du Prince qui ouvrent les portes à toutes les dérives. Encline à la révolte et à la rébellion, la masse trouve dans l'iniquité et le despotisme princiers une occasion propice pour laisser libre cours à son instinct factieux et séditieux. Aussi, tenterons-nous de montrer que le spectre de la révolte et de la dissidence dans les « Miroirs des princes » est une réelle caisse de résonance qui bouleverse la perception du politique à l'âge classique de l'Islam.

Amina Hanane Kharrouby

Abū Nuwās : figure de la révolte poétique à l'époque abbasside

Érigée en paradigme esthétique de l'éloge politique par les critiques littéraires de l'époque médiévale, la *qaṣīda* a été remise en cause par plusieurs poètes, dont le plus célèbre a été probablement Abū Nuwās. Le chantre de la poésie bachique en terre d'Islam y voit un modèle archaïque et désuet, incapable de répondre aux attentes de l'horizon éthique et politique de l'époque abbasside et particulièrement néfaste pour la liberté du poète. D'où une aspiration à une nouvelle esthétique qui prenne en considération la sensibilité propre à chaque poète et le libère des carcans du passé qu'incarne la *qaṣīda*. Rebelle et insaisissable, la verve nuwāsienne est animée par d'autres revendications qui dépassent le seul registre esthétique. La critique de la *qaṣīda* apparaît comme un prétexte, le point de départ d'une subversion et d'une contestation plus vastes qui embrassent plusieurs domaines (éthique, politique et religieux).

Notre intervention interroge l'activité poétique du « Baudelaire arabe » à travers la mise en lumière des différentes manifestations de la révolte dans sa vie et dans son œuvre pour en montrer la complexité et les multiples implications qu'elle a pu avoir. Elle part de l'exemple d'Abū Nuwās pour l'inscrire dans un mouvement caractéristique de l'époque abbasside, dans une tendance poétique animée par le rejet d'un monde, la contestation d'un ordre établi et la poursuite rebelle et révoltée d'un nouvel idéal.

Odile Moreau

Révoltes, rebellions et révolutions en terre d'Islam au prisme de l'armée ottomane

Notre contribution propose une approche comparative de révoltes, rébellions et révolutions en terre d'Islam à travers l'étude de cas de l'armée ottomane, en les analysant à plusieurs périodes des derniers siècles de l'Empire ottoman. Nous choisissons trois temporalités différentes se situant à la fin de la période dite « classique » de professionnalisation de l'armée ottomane, puis après qu'elle est devenue une armée de conscription à partir des *Tanzîmât* au XIX^e siècle.

Nous prendrons trois études de cas offrant une relecture des révoltes qui secouent le corps des janissaires à la fin du XVIII^e siècle contre la promotion du *Nizâm-i Djedîd* mis en œuvre par le sultan Selim III. Enfin, la dernière révolte des janissaires en 1826 qui conduit à l'éradication du corps des janissaires, le Vakaa-i Hayriye, sera analysée.

Ces trois études de cas nous permettront de questionner et de revisiter l'esprit de révolte et de sédition des janissaires et son éventuel héritage. Les liens entre le militaire et le religieux, en raison de l'affiliation du corps des janissaires à la confrérie Bektachiyya, seront mis en lumière. Enfin, les révoltes dans l'armée ottomane à la veille de la révolution jeune turque de 1908 seront questionnées en regard de la « culture janissaire ».

Serigne Wadane Babou

La dissidence légale en Islam : approches théologiques et juridiques

Il est difficile d'évoquer l'histoire de l'Islam sans parler de dissidence, de révolte et de contestation. Cette problématique historique a émergé avec la mort du Prophète (632) et les tensions liées à sa succession et s'est perpétuée jusqu'aux régimes politiques et groupes islamistes les plus récents. Malgré l'insistance du répertoire théologique et juridique sur la nécessité de faire corps au sein de la société et la promotion par des acteurs politiques et religieux d'idéaux populaires relatifs à un « islam de paix », la dissidence au nom de l'islam demeure vivace dans les relations entre gouvernants et gouvernés.

Notre intervention consiste à discuter la notion de « dissidence » en islam sur les plans religieux et juridique en partant de ces interrogations :

- Comment interpréter les différentes références issues de la *sunna* susceptibles d'établir le droit à la dissidence ?
- Que renferme la notion de *hurūğ 'alā l-imām* (se révolter contre le pouvoir établi) chez certains théologiens et juristes de l'islam ?
- Quelles sont les conditions générales retenues par les jurisconsultes musulmans dans la légitimation de la dissidence ?

Afin de répondre à ces questions centrales dans leur rapport à la théorie de la guerre en islam, il est nécessaire d'interroger le contexte des premières dissidences, de faire un rappel des principes de légitimité de certains groupes dissidents, les Hāriğites par exemple, et de s'arrêter sur leur évolution et leur mutation politique.